



DEPARTEMENT de l'ARDECHE
MAIRIE de JAUJAC
Place du Champ de Mars 07380 Jaujac

Tél : 04 75 93 22 28

Fax : 04 75 93 25 29

Mail : mairie@jaujac.fr

Site : <http://www.jaujac.fr>

Compte Rendu du Conseil Municipal
Du 11 Avril 2016

1 – Vote des taux

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux pour l'année 2016.

Les taux 2016 : Taxe d'habitation : 8.97 %

Taxe foncière bâti : 13.75 %

Taxe foncière non bâti : 87.01 %

2 – Vote budget primitif 2016

a) Budget général

Le budget général s'équilibre de la façon suivante :

En fonctionnement :

Dépenses : 1 117 298.00 €

Recettes : 1 117 298.00 €

En investissement :

Dépenses : 911 672.00 €

Recettes : 911 672.00 €

b) Budget de l'assainissement

Le budget de l'assainissement s'équilibre de la façon suivante :

En fonctionnement :

Dépenses : 121 011.00 €

Recettes : 121 011.00 €

En investissement :

Dépenses : 157 012.90 €

Recettes : 157 012.90 €

c) Budget de l'eau

Le budget de l'eau s'équilibre de la façon suivante :

En fonctionnement :

Dépenses : 286 128.00 €

Recettes : 286 128.00 €

En investissement :

Dépenses : 329 194.21 €

Recettes : 329 194.21 €

3 – Remboursement frais de consultation

Le Conseil Municipal décide de rembourser aux agents (titulaire du permis poids lourd) les frais de consultation pour les visites médicales « poids lourd »

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

Fin de la séance à 19 h 05.